

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : l'renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 21-nov.-2013 Date de révision 13-déc.-2018 Numéro de révision 4

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Ru-Glyde

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit RG-18, RG-18BK, RG-18CT, RG-18MY, RG-20, RG-20BK, RG-20MY, RG-55, RG-55BK,

RGC-18, RGC-20

Synonymes Lubrifiant de montage de pneu

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

d'utilisation

Utilisation recommandée Montage de pneu et lubrifiant en caoutchouc

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

AGS Company P.O. Box 729 Muskegon, MI 49433

Telephone: 800-253-0403

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1-800-255-3924 (ChemTel)

2. Identification des dangers

Classification

| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
|--|--------------|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2A |

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Synonymes Lubrifiant de montage de pneu.

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|---------------------|-----------|------------|---|--|
| Potassium hydroxide | 1310-58-3 | 1.78 | - | - |
| Ethylene glycol | 107-21-1 | 1.28 | - | - |

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation

évolue et persiste.

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Contact avec la peau

Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

Équipement de protection

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de individuelle pour les intervenants en protection individuelle (voir la section 8).

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter en fonction des symptômes. Note aux médecins

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se Moyens d'extinction inappropriés

révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge électrostatique

Aucun. Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | ACGIH 7 | ΓLV | 03 | SHA PEL | | NIOSH IDLH |
|----------------------------------|---|---------------------------|---|---|----|---------------------------------------|
| Potassium hydroxide 1310-58-3 | e Ceiling: 2 r | ng/m³ | (vacated) | Ceiling: 2 mg/m ³ | | Ceiling: 2 mg/m ³ |
| Ethylene glycol 107-21-1 | STEL: 50 ppm vo STEL: 10 mg/m particulate matter, TWA: 25 ppm vo | inhalable aerosol only | (vacated) C | Ceiling: 50 ppm Ceiling: 125 mg/m ³ | | - |
| Nom chimique | Alberta | Colombie-l | Britannique | Ontario | | Québec |
| Potassium hydroxide 1310-58-3 | Ceiling: 2 mg/m ³ | Ceiling: | 2 mg/m ³ | CEV: 2 mg/m | 3 | Ceiling: 2 mg/m ³ |
| Ethylene glycol 107-21-1 | Ceiling: 100 mg/m ³ | STEL: 2 Ceiling: 1 | 0 mg/m ³ 20 mg/m ³ 00 mg/m ³ 50 ppm | CEV: 100 mg/r | n³ | Ceiling: 50 ppm Ceiling: 127 mg/m³ |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou

les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Thé de couleur

Couleur Aucun renseignement disponible

Odeur Inodore

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH 9.6

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun connu

congélation

Point d'ébullition / intervalle 100 °C / 212 °F

d'ébullition

Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun connu

Taux d'évaporation Slower than Butyl Acetate

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun connu Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeurAucune donnée disponibleAucun connuDensité de vapeurHeavier than Air(air = 1)

Densité relative 1.01

Solubilité dans l'eau totalement soluble

Aucune donnée disponible Solubilité(s) Aucun connu Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun connu Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Aucun connu Température de décomposition Aucune donnée disponible Aucun connu Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun connu Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosivesAucun renseignement disponible.Propriétés comburantesAucun renseignement disponible.Point de ramollissementAucun renseignement disponibleMasse moléculaireAucun renseignement disponible

Teneur en COV (%) 0.13

Masse volumique du liquide
Masse volumique apparente

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Acides. Composés halogénés. Hydrazine. Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de sodium. Oxydes de potassium.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| Potassium hydroxide | = 284 mg/kg (Rat) | | |
| | | | |
| Ethylene glycol | = 4700 mg/kg (Rat) | = 10600 mg/kg (Rat) = 9530 | |
| | | μL/kg(Rabbit) | |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Provoque une sévère irritation des yeux. **oculaire**

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétéeAucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|----------------------------------|---|--|-----------------------------------|--|
| Potassium hydroxide 1310-58-3 | - | LC50: =80mg/L (96h, Gambusia affinis) | - | - |
| | EC50: 6500 - 13000mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) | | - | EC50: =46300mg/L (48h, Daphnia magna) |

| LC50: =16000mg/L (96h, | |
|----------------------------|--|
| Poecilia reticulata) LC50: | |
| =27540mg/L (96h, | |
| Lepomis macrochirus) | |
| LC50: =40761mg/L (96h, | |
| Oncorhynchus mykiss) | |
| LC50: =41000mg/L (96h, | |
| Oncorhynchus mykiss) | |

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les

composants

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|-----------------------------|------------------------|
| Potassium hydroxide | 0.65 |
| 1310-58-3 | 0.83 |
| Ethylene glycol 107-21-1 | -1.93 |

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

Statut de déchets dangereux de la Californie

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

| Nom chimique | Statut de déchets dangereux de la Californie |
|---------------------|--|
| Potassium hydroxide | Toxic |
| 1310-58-3 | Corrosive |

14. Informations relatives au transport

Non réglementé DOT TMD Non réglementé **MEX** Non réglementé Non réglementé OACI (air) <u>IATA</u> Non réglementé Non réglementé **IMDG** Non réglementé <u>RID</u> Non réglementé <u>ADR</u>

ADN Non réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **EINECS/ELINCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **FNCS IECSC** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **KECL** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **PICCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **AICS**

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

| Nom chimique | SARA 313 - Valeurs de seuil % |
|----------------------------|-------------------------------|
| Ethylene glycol - 107-21-1 | 1.0 |

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

| Nom chimique | CWA - Quantités à | CWA - Polluants toxiques | CWA - Polluants | CWA - Substances |
|----------------------------------|-------------------|--------------------------|-----------------|------------------|
| | déclarer | | prioritaires | dangereuses |
| Potassium hydroxide 1310-58-3 | 1000 lb | - | - | Х |

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

| Nom chimique | Quantités à déclarer de | Quantités à déclarer de | Quantité à déclarer (RQ) |
|--------------|-------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| | substances dangereuses | substances très dangereuses | |

| Potassium hydroxide 1310-58-3 | 1000 lb | - | RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ |
|----------------------------------|---------|---|--|
| Ethylene glycol 107-21-1 | 5000 lb | - | RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ |

États-Unis - Réglementations des

<u>États</u>

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:.

| Nom chimique | Proposition 65 de la Californie | |
|--|---------------------------------|--|
| Ethylene glycol - 107-21-1 | Developmental | |
| Sodium dichromate, dihydrate - 7789-12-0 | Carcinogen | |
| | Developmental | |
| | Female Reproductive | |
| | Male Reproductive | |

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

États-Unis - Réglementations des États

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|----------------------------------|------------|---------------|--------------|
| Potassium hydroxide 1310-58-3 | Х | X | X |
| Ethylene glycol 107-21-1 | Х | X | Х |
| Triethanolamine 102-71-6 | Х | X | Х |

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA

Non applicable

16. Autres informations

NFPARisques pour la santé2 Inflammabilité0Instabilité0Propriétés physiques et chimiques -HMISRisques pour la santé2 Inflammabilité0Dangers physiques0Protection individuelle

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 21-nov.-2013

Date de révision 13-déc.-2018

Note de révision Format mis à jour.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique